

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE LUMA CONGO

Luma Congo (l'« entreprise») place les personnes en premier et accorde la plus haute priorité aux pratiques et systèmes de travail sûrs et sains. Nos principes et politiques de l'entreprise sont basés sur la réalisation d'une performance de « zéro dommage ». Nos valeurs et principes de l'entreprise en matière de sécurité et de santé sous-tendent notre politique de sécurité et de santé et représentent les lignes directrices minimales pour l'entreprise à cet égard. Nous attendons de tous les directeurs, cadres, employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux (« **Personnes Responsables** ») qu'ils adhèrent aux engagements en matière de sécurité et de santé énoncés dans cette politique.

- Nous nous engageons à respecter les lois, règlements et normes applicables en matière de santé et de sécurité au travail. En l'absence de telles normes, les meilleures pratiques seront adoptées.
- Nous nous engageons à établir un environnement de travail propice à la sécurité et à la santé. La gestion de la sécurité et de la santé au travail est une responsabilité première de la direction de ligne, du niveau exécutif au niveau de supervision de première ligne.
- Nous promovons la participation et la consultation des employés ou de leurs représentants pour obtenir leur engagement dans la mise en œuvre de nos principes de sécurité et de santé au travail.
- Nous donnerons à notre personnel et à leurs représentants le pouvoir de prendre en charge leur propre sécurité et leur propre santé ainsi que celles de leurs collègues et de participer à des inspections et audits, à des formations et à des mécanismes de règlement des griefs, et de refuser le travail non sécurisé.
- Nous veillerons à ce que des formations appropriées en matière de santé et de sécurité et des équipements de protection individuelle soient fournis à nos propres employés et (le cas échéant) à nos entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux.
- Nous éduquerons les personnes responsables sur les meilleures pratiques pour minimiser le risque de contracter des maladies industrielles ou endémiques.
- Nous nous engageons à fournir toutes les ressources nécessaires et les équipements de protection individuelle pour permettre la conformité à ces principes.
- Nous ne tolérerons ni n'excuserons les violations délibérées des normes et des procédures.
- Nous mettrons en place des systèmes de gestion de la sécurité conformes aux normes internationalement reconnues et nous évaluerons l'efficacité de ces systèmes par le biais d'audits périodiques.
- Nous réaliserons les évaluations de risques nécessaires pour anticiper, minimiser et contrôler les risques professionnels et encouragerons des initiatives pour réduire continuellement les risques de sécurité et de santé associés à nos activités commerciales.
- Nous surveillerons les effets de nos activités opérationnelles sur la sécurité et la santé de nos employés, des sous-traitants, des fournisseurs et des partenaires commerciaux, et nous réaliserons des évaluations régulières de la performance interne et externe.
- Nous communiquerons ouvertement sur les questions de sécurité et de santé avec les employés et les autres parties prenantes.



Nous veillerons à ce que les employés à tous les niveaux reçoivent une formation appropriée et soient compétents pour accomplir leurs tâches et responsabilités. Nous exigerons de nos sous-traitants qu'ils respectent ces principes et nous chercherons à influencer les partenaires de l'entreprise pour qu'ils les appliquent également.

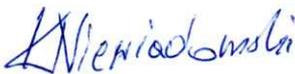
L'entreprise a mis en place un point de contact pour les dénonciateurs via sa page web et accessible via une adresse email spéciale (grievance@lumacongo.com) pour permettre la déclaration confidentielle par les personnes responsables et autres parties prenantes des violations et risques en matière de santé et de sécurité, ainsi que des conditions de travail dangereuses dans nos opérations. Les personnes souhaitant faire des plaintes ou signaler des préoccupations de manière confidentielle sont encouragées à utiliser le formulaire de contact et/ou l'adresse email.

Une boîte de dépôt anonyme est également disponible au bureau de l'entreprise pour faciliter la déclaration de toute préoccupation. Une copie de notre Politique de signalement est disponible sur notre page web à l'adresse www.lumacongo.com ou peut être obtenue auprès du Secrétaire Corporatif.

Le Conseil d'administration de l'entreprise examinera et évaluera cette politique annuellement pour déterminer son efficacité. Cette politique sera affichée sur le site web de l'entreprise et une copie de la politique sera affichée sur les sites miniers exploités par l'entreprise.

Dernière approbation : 01 février, 2023

Gérant



LUMA CONGO SARLU

